CABINET ÉLOVA

Préparer la réunion avec l'école

TDAH : équipe éducative, ESS, PAP, PPS, le guide des parents

GUIDE GRATUIT



Lola India Karst, éducatrice spécialisée diplômée d'État · Villeneuve-lès-Béziers · cabinet-elova.fr

BIENVENUE

Dans ce guide

Équipe éducative, ESS, PAP, PPS, PAI : comment s'y retrouver quand son enfant a un TDAH, et comment préparer la réunion avec l'école pour obtenir des aménagements utiles.

Ce guide reprend et complète l'article « TDAH à l'école : bien préparer une équipe éducative ou une ESS » publié sur cabinet-elova.fr. Il se lit dans l'ordre ou par chapitre, et propose des fiches à remplir.

1. Pour commencer
2. Équipe éducative ou ESS : quelle différence ?
3. PAP, PPS, PAI : lequel pour un enfant TDAH ?
4. Préparer la réunion en 5 étapes
5. Des aménagements souvent proposés
6. Parler à votre enfant de la réunion
7. Et si ça ne se passe pas bien ?
8. Pendant la réunion
9. Ma fiche de préparation
10. Après la réunion
11. Questions fréquentes

> Ce guide donne des repères éducatifs. Il ne remplace ni un avis médical, ni un diagnostic. En cas d'urgence : 15 ou 112.

CHAPITRE 1

Pour commencer

Une réunion se prépare avec l'école pour votre enfant TDAH ? Entre équipe éducative, ESS, PAP, PPS et PAI, les sigles se bousculent, et l'on peut vite se sentir perdu face à une table d'adultes qui connaissent le système mieux que vous. Pourtant, vous êtes la personne qui connaît le mieux votre enfant. Voici les repères pour s'y retrouver, et une méthode simple pour arriver préparé.



CHAPITRE 2

Équipe éducative ou ESS : quelle différence ?

- **L'équipe éducative** est réunie par l'école ou l'établissement pour faire le point sur un élève qui rencontre des difficultés. Elle rassemble les parents, l'enseignant, la direction et, selon les cas, le psychologue de l'Éducation nationale, le médecin scolaire ou d'autres professionnels. Les parents peuvent venir avec un professionnel qui connaît l'enfant.
- **L'équipe de suivi de la scolarisation (ESS)** concerne les élèves qui ont un projet personnalisé de scolarisation (PPS) décidé par la MDPH. Elle se réunit au moins une fois par an pour évaluer ce projet, avec les parents, l'enseignant référent, les enseignants, l'AESH, le psychologue de l'Éducation nationale et les professionnels de santé ou du secteur social qui suivent l'enfant. Elle peut proposer à la MDPH de faire évoluer le PPS.

En résumé : l'équipe éducative cherche des solutions, l'ESS suit un projet déjà décidé par la MDPH.



CHAPITRE 3

PAP, PPS, PAI : lequel pour un enfant TDAH ?

- **Le PAP** (plan d'accompagnement personnalisé) s'adresse aux élèves dont les difficultés scolaires résultent d'un trouble des apprentissages. Il se met en place à l'école, sans passer par la MDPH, et liste des aménagements pédagogiques concrets.
- **Le PPS** (projet personnalisé de scolarisation) est décidé par la MDPH quand le handicap est reconnu. Il peut prévoir une aide humaine (AESH), du matériel pédagogique adapté, des aménagements d'examens.
- **Le PAI** (projet d'accueil individualisé) concerne les troubles de santé durables, par exemple quand un traitement doit être pris pendant le temps scolaire.
- **Le PPRE** (programme personnalisé de réussite éducative) est un plan d'actions pour un élève en difficulté d'apprentissage, mis en place par l'équipe pédagogique.

Le bon dispositif dépend de la situation de chaque enfant : l'école, le médecin scolaire et le médecin qui suit votre enfant vous orientent. Un enfant peut d'ailleurs passer d'un dispositif à l'autre au fil de sa scolarité.



CHAPITRE 4

Préparer la réunion en 5 étapes

1. **Notez ce que vous observez** pendant deux semaines : les moments difficiles, ce qui aide, ce qui déclenche. Le carnet d'observation gratuit du site est fait pour ça.
2. **Rassemblez les documents** : comptes rendus des professionnels, bulletins, cahiers, éventuelle notification de la MDPH.
3. **Choisissez trois priorités**, pas plus : par exemple les consignes, l'agitation en classe, les devoirs.
4. **Arrivez avec des idées d'aménagements** souvent proposés aux élèves TDAH (voir ci-dessous).
5. **Demandez un compte rendu écrit** de ce qui a été décidé, et une date pour refaire le point.



CHAPITRE 5

Des aménagements souvent proposés

- être placé près de l'enseignant et loin des sources de distraction (fenêtre, porte, couloir) ;
- des consignes courtes, une à la fois, reformulées et écrites au tableau ;
- des tâches découpées en petites étapes, avec un repère visuel du temps ;
- des pauses de mouvement autorisées (distribuer les cahiers, effacer le tableau) ;
- un objet à manipuler discrètement pour aider à se concentrer ;
- du temps en plus pour les évaluations, ou moins d'exercices pour le même objectif ;
- un agenda vérifié en fin de journée, ou des devoirs photographiés.

Toutes ces idées ne conviennent pas à tous les enfants : l'important est d'en tester deux ou trois, puis de faire le point ensemble.



CHAPITRE 6

Parler à votre enfant de la réunion

Votre enfant sait souvent qu'une réunion a lieu à son sujet, et cela peut l'inquiéter. Expliquez-lui avec des mots simples que les adultes se retrouvent pour l'aider, pas pour le juger. Demandez-lui ce qui est difficile pour lui en classe et ce qui l'aide : ses réponses sont précieuses. Après la réunion, dites-lui ce qui va changer, par exemple « la maîtresse va écrire les devoirs au tableau » ou « tu pourras te lever pour distribuer les cahiers ».

Les plus grands, au collège et au lycée, peuvent être invités à une partie de la réunion. Être acteur de ses aménagements aide à les accepter et à les utiliser.



CHAPITRE 7

Et si ça ne se passe pas bien ?

Parfois, la réunion ne débouche pas sur ce qu'on espérait, ou les aménagements ne sont pas appliqués. Quelques pistes :

- demander un nouveau point à une date précise ;
- solliciter le médecin scolaire ou le psychologue de l'Éducation nationale ;
- pour un élève avec un PPS, contacter l'enseignant référent ;
- garder une trace écrite des échanges ;
- rester dans la coopération : l'enseignant a souvent 25 élèves et des moyens limités.



CHAPITRE 8

Pendant la réunion

- Commencez par les points forts de votre enfant : cela pose un climat de coopération.
- Parlez de situations concrètes plutôt que de généralités (« le lundi en mathématiques, il… »).
- Demandez qui fait quoi, et à partir de quand.
- Si vous ne comprenez pas un sigle, demandez : c'est normal.

> Vous pouvez venir accompagné d'un professionnel qui connaît votre enfant. Lola peut participer à une équipe éducative ou à une ESS, ou vous aider à la préparer.

Le mot de Lola

Je peux participer à l'équipe éducative ou à l'ESS de votre enfant, ou vous aider à la préparer. On regarde ensemble ce qui marche à la maison pour le proposer à l'école. Mon rôle est de faire le pont entre ce que vit l'enfant, ce que voient les parents et ce que peut faire l'école.

CHAPITRE 9

Ma fiche de préparation

À remplir avant la réunion et à emporter :

- Les 3 points forts de mon enfant : .....
- Les 3 difficultés prioritaires : .....
- Ce qui marche à la maison : .....
- Les aménagements que je voudrais proposer : .....
- Mes questions : .....

CHAPITRE 10

Après la réunion

- Relisez le compte rendu et vérifiez qu'il correspond à ce qui a été dit.
- Notez la date du prochain point.
- Expliquez à votre enfant, avec des mots simples, ce qui va changer.
- Observez pendant 3 à 4 semaines ce qui aide, avant de refaire le point.

CHAPITRE 11

Questions fréquentes

Peut-on demander une équipe éducative ?

Oui, les parents peuvent demander à la direction de réunir l'équipe éducative quand ils s'inquiètent.

Le PAP nécessite-t-il un diagnostic ?

Le PAP concerne les troubles des apprentissages. Le médecin scolaire donne son avis : parlez-en à l'école.

Qui est l'enseignant référent ?

C'est l'interlocuteur des familles pour le PPS. Il organise l'ESS et fait le lien avec la MDPH.

POUR ALLER PLUS LOIN

Ressources et contacts

- **Urgence** : 15 ou 112 · Idées suicidaires : 3114 · Enfant en danger : 119 · Harcèlement : 3018
- **Ressources de l'Hérault** (MDPH, plateforme TND, CAMSP, CMPP, associations) : cabinet-elova.fr/ressources-utiles/
- **Outils gratuits** (thermomètre des émotions, routines en images, carnet d'observation) : cabinet-elova.fr/outils/

Sources

- Mon parcours handicap : l'équipe de suivi de la scolarisation (ESS) : https://www.monparcourshandicap.gouv.fr/glossaire/ess
- Mon parcours handicap : accompagnements accessibles sans notification de la MDPH (PAP, PPRE, PAI) : https://www.monparcourshandicap.gouv.fr/scolarite/quels-sont-les-accompagnements-accessibles-par-tous-les-eleves-sans-notification-de-la
- HAS : TDAH, diagnostic et interventions auprès des enfants et adolescents (2024) : https://www.has-sante.fr/jcms/p_3302482/fr/trouble-du-neurodeveloppement-tdah-diagnostic-et-prise-en-charge-des-enfants-et-adolescents

Mes notes

.....

.....

.....

.....

Cabinet Élova

Lola India Karst, éducatrice spécialisée diplômée d'État, accompagne les enfants, les adolescents et leurs parents : TDAH, autisme, troubles « dys », haut potentiel, émotions, crises. Par le corps, le jeu et la création. Guidance parentale et ateliers Barkley.

Pôle Santé du Château, entrée A
2 place Gabriel Péri, 34420 Villeneuve-lès-Béziers

06 19 04 85 32 · l.karst@cabinet-elova.fr
Du mardi au samedi, 8 h – 17 h. Le premier échange est offert.

cabinet-elova.fr

Guide gratuit, mis à jour le 12 novembre 2026. Diffusion libre dans sa version intégrale, sans modification. Ne remplace pas un avis médical.